

Réf: Dossier N° : 56056

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « CARLO MAGNICO TRADING »****Siège social : ABIDJAN - MARCORY ZONE 4 RUE DU CANAL FACE
GOLDEN HOTEL**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Oct 2018, et enregistrés au CEPICI le 25 Oct 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes:

Dénomination: « CARLO MAGNICO TRADING » .

Objet: Importation, distribution et vente de matériels de construction, systèmes de construction modulaire, mobiliers (bureaux, restaurants, hôtels, écoles et matériels de cuisine). Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 100 000 F CFA divisé en Dix (10) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 10 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - MARCORY ZONE 4 RUE DU CANAL FACE
GOLDEN HOTEL**

GERANT: Monsieur GRACCO DE LAY NICOLAS V. .

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27848 du 25/10/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°25331 du 25/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

